

Théâtre Du Jura

Liste des documents de référence À disposition des candidats à la direction du Théâtre du Jura

Nota : la numérotation et les titres des documents cités ci-dessous correspondent à ceux mis à disposition des candidats. Il est fait au besoin quelques commentaires qui précisent des points de compréhension.

Documents administratifs et financiers

1. Statuts fondation

2. Budget de fonctionnement

Commentaire : le budget de fonctionnement est celui qui a été présenté et accepté par le Gouvernement jurassien. Il présente notamment deux spécificités qui méritent précision :

- *Au niveau des recettes, il n'est tenu compte d'aucunes rentrées financières obtenues auprès de bailleurs de fonds mobilisés habituellement pour des projets artistiques. Il y a là clairement une possibilité d'améliorer les recettes prévues ;*
- *A l'inverse, dans les recettes est intégré le montant moyen généré par la recherche de fonds auprès de ces mêmes bailleurs, dans le secteur de la médiation par la Fondation Cours de Miracles, en moyenne sur quatre ans.*

3. Organigramme et dotation RH probable

Commentaire : voir document « quelques informations complémentaires ».

Documents politiques

4. Message au Parlement

Commentaire : document de base transmis par le Gouvernement aux Parlement en 2015 pour ouvrir le débat et permettre sa prise de décision.

5. Arrêté du Parlement

*Commentaire : arrêté parlementaire posant les bases de la construction – au sens propre et figuré – du **Théâtre du Jura**.*

Documents artistiques

6. Signature artistique du Théâtre du Jura

*Commentaire : il s'agit d'un document essentiel, qui synthétise la vision de la mission artistique du **Théâtre du Jura**.*

7. Rapport gouvernance

Commentaire : Ce rapport a été réalisé à la demande du Gouvernement jurassien en 2012. Confié à des spécialistes des arts de la scène extérieurs au Canton du Jura, il a été basé sur des discussions avec tous les partenaires actifs dans le domaine sur le territoire du Jura.

C'est LE document qui a servi de base aux réflexions en matière de futur contenu artistique et de fil rouge durant les années d'accompagnement du lancement du projet. Ce rapport sert toujours de guide et de référence, même si, sur certains aspects, la réalité du terrain peut avoir changé depuis sa rédaction.

Il est composé de trois parties : le rapport en lui-même, un résumé de celui-ci, ainsi qu'une analyse SWOT.

8. Schéma des acteurs et partenaires culturels

*Commentaire : il s'agit d'un document établi par l'Office cantonal de la culture et présentant les principaux acteurs culturels actifs et subventionnés par l'Etat dans le domaine des arts de la scène. Il permet d'avoir une vue d'ensemble de ce qui existe. Les acteurs culturels ne percevant pas de subvention cantonale n'y figurent pas...ainsi que le **Théâtre du Jura**...qui doit s'y intégrer.*

9. Cinq principes pour les institutions

*Commentaire : l'ouverture du **Théâtre du Jura**, si elle est attendue avec impatience par les milieux culturels, suscite encore beaucoup d'interrogations voire des craintes. Celles-ci émanent notamment des programmeurs actifs dans le domaine des arts de la scène sur le territoire Jura/Jura bernois.*

*Dès fin 2017, l'Office cantonal de la culture a lancé le débat avec ces partenaires, afin de définir ensemble les modalités de réorganisation de la politique culturelle cantonale dans ce domaine, avec l'ouverture du **Théâtre du Jura**.*

Le document « cinq principes pour les institutions » a été adopté par les partenaires concernés et sert de guide pour les travaux en cours, menés sous forme d'ateliers.

Documents techniques

10. Descriptif du projet architectural – scénographique

Commentaire : il s'agit du descriptif établi en 2015 par le scénographe d'équipement mandaté par le constructeur. Bien que datant un peu, le descriptif reste majoritairement d'actualité.

11. Plans & Docs Scénographiques

Commentaires : plans et documents scénographiques d'équipement donnant plus de détail sur les futurs équipements.

12. Plans et coupes THÉÂTRE DU JURA

Commentaires : plans et coupes du projet architectural au stade de la mise à l'enquête.

13. Descriptif d'utilisation des locaux

Commentaires : permet d'avoir une meilleure vision de l'affectation prévue pour les locaux, hors salle de spectacle.

Documents médiation

14. Rapport médiation CDM

*Commentaire : la Fondation a mandaté Cours de Miracles afin qu'elle établisse un rapport décrivant sa vision de la future médiation au sein du **THÉÂTRE DU JURA**. Ce rapport a été adopté par le Bureau de la Fondation et servira donc de référence pour la future mise en œuvre de la médiation au sein du **THÉÂTRE DU JURA**.*

TDJ, 31.05.2019